



ACCA 07 - 26



A la chasse, je suis nature !

2021

INTERDÉPARTEMENTALE CHASSE DRÔME-ARDÈCHE



Depuis 1981 - Association déclarée loi 1901, diplômée de l'Académie du Mérite et Dévouement Français

Beauchastel, le 22 septembre 2021

Inter Flash Info Spécial

Alors que nous nous préparions à manifester ...

**L'INTER CHASSE DRÔME - ARDECHE
A NOUVEAU ENTRAVEE SUR LE NET !**

**NOUS EN APPELONS A LA
REACTION SOLIDAIRE DE
L'ENSEMBLE DES ACCA**



DES FAITS GRAVES QUI NOUS INQUIETENT

. Le 8 août, l'Inter Chasse Drôme-Ardèche se déclare partie prenante du mouvement national **LA RURALITE EN COLERE**. Le 3 septembre, le Conseil Interdépartemental appelle les chasseurs Drôme-Ardèche à dire « **STOP !** » au démantèlement de la chasse avec soutien de la FNC et de l'ANCGE. C'est pendant cette période que notre démarche pour obtention de subventions publiques est bloquée, le site officiel dédié aux associations refusant systématiquement l'Interdépartementale pourtant déclarée en préfecture et protégée par la loi 1901. Alors que l'IFIS appelant à manifester à Forcalquier le 18 septembre (et remerciant les fédérations de mettre des cars à notre disposition) est prêt, le matériel informatique de l'association est rendu « **inutilisable et irréparable** » : triple expertise (webmaster du site, technicien agréé d'Orange, informaticien extérieur à l'association). Le nouveau matériel installé (400 €) subit aussitôt une étrange anomalie de fonctionnement : impossibilité absolue d'envoyer des mails par le compte de l'Inter tandis que les autres comptes de l'ordinateur fonctionnent normalement. **Le 18, l'Inter Chasse Drôme-Ardèche est néanmoins présente à la manifestation de Forcalquier**. Le 20 septembre, tout rentre miraculeusement dans l'ordre. En 2016, lors de notre manifestation « Chasse-Ruralité 26-07 » à Privas, une intrusion extérieure avait déjà entravé gravement notre communication. Rappelons encore nos listes contacts vidées d'un coup, le compteur électronique du site, réputé inviolable, tournant au ralenti, à l'envers, définitivement arrêté, plusieurs expertises d'informaticiens, une enquête de gendarmerie, un dépôt de plainte classé sans suite. **C'est beaucoup, beaucoup trop !** Quiconque a le droit de ne pas aimer que l'Interdépartementale soit perçue comme le fer de lance de la combativité des chasseurs et autres ruraux en colère, mais personne en démocratie ne peut s'arroger le droit d'entraver la liberté d'association, la liberté d'expression, la liberté de manifestation. A chaque ACCA - Ardèche et Drôme - de prendre aujourd'hui ses responsabilités : **votre adhésion 2021 sera la seule réponse efficace à ceux qui voudraient faire taire les chasseurs et entraver illégalement l'action de ceux qui se battent**